

À retenir

Pour bénéficier de la remise maximum en 2019, il faudra avoir présenté son bac gris 22 fois ou moins en 2018. Le bonus des 26 levées sera maintenu.

La remise de la facture 2018 que vous venez de recevoir est basée sur les levées de 2017 (seuil à 26 levées).

Ce mode de calcul s'applique aux particuliers en habitat individuel, en habitat collectif ou en bac partagé. Les tarifs professionnels restent inchangés.

Des gestes simples
pour moins remplir
votre bac gris



1 JE TRIE MES DÉCHETS

2 JE NE JETTE PLUS MES DÉCHETS
DE CUISINE À LA POUBELLE



RAPPEL

- En cas de déménagement ou de changement de la composition de votre foyer, merci de prévenir le service Trilogic
- Ne sortez votre bac de collecte que lorsqu'il est plein.
- Vous n'êtes pas obligé de présenter simultanément votre bac gris et vos sacs jaunes.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Service Trilogic à l'Hôtel de Ville et de Pays
02 43 09 55 88 - trilogic@chateaugontier.fr

RÉDUISEZ
VOTRE FACTURE :
OBJECTIF 22 LEVÉES
EN 2018



Réduisons
nos déchets,
on a tous
à y gagner !



Le Pays de Château-Gontier
s'engage avec

TriLogic

